CANADA 150

VIA Rail Canada

RAPPORT DU PREMIER TRIMESTRE 2017

TABLE DES MATIÈRES

02 Message du président
04 Premier trimestre en chiffres
06 Examen des activités
12 Mobilité durable
18 Indicateurs de performance clés
20 Gouvernance et responsabilité
22 Commentaires et analyse de la direction
38 États financiers intermédiaires résumés

MESSAGE DU PRÉSIDENT

L'année 2017 sera marquée par la célébration d'importants moments de l'histoire du Canada : le 150e anniversaire du Canada, le 375e anniversaire de Montréal et le 40e anniversaire de la création de VIA Rail. En tant que service ferroviaire national de passagers, nous sommes fiers de perpétuer la grande tradition ferroviaire qui est à l'origine de l'unification de notre grand pays. Nous relions les Canadiens à leurs proches, collègues et amis d'un océan à l'autre. Au courant de l'année, VIA Rail prendra part à divers événements sportifs, tournées musicales, programmes de sensibilisation et autres activités d'un bout à l'autre du pays visant à renforcer notre sentiment de fierté et d'appartenance, à rapprocher les Canadiens, à promouvoir notre culture et à favoriser la diversité. Notre engagement envers ces projets se traduira par un investissement considérable en remise de billets de train. Nous encouragerons aussi les jeunes Canadiens à découvrir le Canada en étant aux meilleures loges, soit à bord d'un train de VIA Rail.

Si on se fie aux résultats du premier trimestre, l'année 2017 s'annonce remarquable. Je suis heureux d'annoncer que l'élan positif qui nous pousse depuis les trois dernières années se poursuit en 2017 par un premier trimestre solide. Les revenus et l'achalandage de VIA Rail se sont encore accrus. Au cours du premier trimestre, nos produits voyageurs ont augmenté de 8,4 % par rapport à la même période l'année dernière. Il s'agit de notre 12e trimestre consécutif de croissance sur le plan des revenus. Notre achalandage s'est aussi accru de 5,9 % par rapport au premier trimestre de l'année dernière. Nous nous étions fixé des objectifs ambitieux et, grâce à notre stratégie centrée sur le client ainsi qu'au travail acharné et au dévouement de nos employés, nous avons constamment atteint et même dépassé ces objectifs.

Le budget fédéral de 2017 a été déposé en mars, et le gouvernement a accordé à VIA Rail 867,3 millions de dollars pour financer ses activités et ses besoins

en immobilisations pour les trois prochaines années. Jumelé au financement additionnel qui avait déjà été annoncé, ceci représente un investissement de 1,3 milliard de dollars pour notre Société. Nous sommes encouragés par l'engagement du gouvernement fédéral à investir dans le transport public afin de créer de solides communautés, et VIA Rail est résolue à faire partie intégrante du réseau de transport durable du pays. En mettant de l'avant des solutions concrètes, abordables et accessibles, nous incitons plus de Canadiens à laisser leur voiture à la maison et à opter pour le train comme moyen de transport intervilles.

Sur une note personnelle, j'ai accepté au début de 2017 un rôle honoraire auprès des Forces armées canadiennes. C'est avec grande fierté que j'occupe le poste de lieutenant-colonel honoraire du Régiment de Maisonneuve, le régiment officiel de la ville de Montréal. Dans ce rôle, je continuerai le travail de mes prédécesseurs pour renforcer les liens entre la population civile de Montréal et la communauté militaire. VIA Rail soutient fièrement et depuis longtemps la communauté militaire grâce à des partenariats avec les organisations militaires, à l'embauche d'anciens militaires, à des politiques de soutien des réservistes au sein des effectifs, ainsi qu'à l'offre de rabais sur les billets de train pour les membres actifs et retraités des Forces armées et les membres de leur famille.

Je voudrais remercier nos passagers qui ont contribué à un autre formidable trimestre en prenant le train, ainsi que nos employés qui se dépassent constamment. C'est avec joie que nous célébrerons avec vous cette année toute spéciale.

Prenez la voie des célébrations !

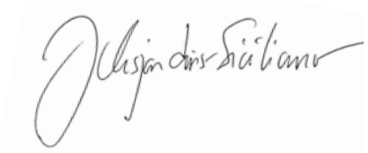

YVES DESJARDINS-SICILIANO
Président et chef de la direction

PREMIER TRIMESTRE EN CHIFFRES

Les résultats financiers sont présentés selon les normes internationales d'information financière.
Les résultats financiers par ligne ont été reclassifiés de façon à refléter la présentation interne.

	T1 2017	T1 2016
INDICATEURS FINANCIERS CLÉS (EN MILLIONS DE DOLLARS)		
Produits voyageurs [1]	**65,7**	60,6
Produits totaux [1]	**70,9**	**66,1**
Charges d'exploitation [1]	**(137,5)**	(130,3)
Contributions pour avantages sociaux des employés [1]	**(9,3)**	(15,8)
Charges d'exploitation totales [1]	**(146,8)**	**(146,1)**
Bénéfice (perte) d'exploitation	**(75,9)**	**(80,0)**
Dépenses en immobilisations	**(20,8)**	(22,1)
Financement total requis	**(96,7)**	**(102,1)**
Financement d'exploitation par le gouvernement	**75,9**	80,0
Financement en capital par le gouvernement	**20,8**	22,1
Financement total par le gouvernement	**96,7**	**102,1**
Fonds de renouvellement des actifs	**0,0**	**0,0**
STATISTIQUES D'EXPLOITATION CLÉS [2]		
Nombre de voyageurs-milles (EN MILLIONS)	**191**	181
Total de sièges-milles (EN MILLIONS)	**378**	356
Déficit d'exploitation par voyageur-mille (EN CENTS)	**39,7**	44,3
Rendement (CENTS PAR VOYAGEUR-MILLE)	**33,3**	32,7
Trains-milles parcourus (EN MILLIERS)	**1 627**	1 602
Voitures-milles parcourus (EN MILLIERS)	**9 004**	8 757
Cœfficient d'occupation moyen (%)	**51**	51
Nombre moyen de voyageurs-milles par train-mille	**117**	113
Ponctualité (%)	**77**	79
Nombre d'employés en équivalent temps plein au cours de la période	**2 721**	2 549

(1) Les résultats financiers ont été ajustés de façon à refléter les activités financées
(2) Les statistiques d'exploitation clés n'ont pas fait l'objet d'un audit

STATISTIQUES D'EXPLOITATION CLÉS PAR GROUPE DE SERVICES, PREMIER TRIMESTRE DE 2017

Groupe de services	Produits voyageurs* (en milliers)	Passagers (en milliers)	Voyageurs-milles (en milliers)	Financement de l'État (par voyageur-milles)
Corridor Québec - Windsor	57 427 $	933	169 541	0,24 $
Long parcours Ouest	4 481 $	10	11 445	1,20 $
Long parcours Est	1 507 $	14	6 923	1,52 $
Liaisons régionales	748 $	12	3 079	3,45 $
Total	**64 163 $**	**969**	**190 988**	**0,40 $**

STATISTIQUES D'EXPLOITATION CLÉS PAR GROUPE DE SERVICES, PREMIER TRIMESTRE DE 2016

Groupe de services	Produits voyageurs* (en milliers)	Passagers (en milliers)	Voyageurs-milles (en milliers)	Financement de l'État (par voyageur-milles)
Corridor Québec - Windsor	52 647 $	877	158 398	0,27 $
Long parcours Ouest	4 206 $	10	11 871	1,16 $
Long parcours Est	1 558 $	16	7 368	1,49 $
Liaisons régionales	667 $	12	2 932	4,07 $
Total	**59 078 $**	**915**	**180 569**	**0,44 $**

* Avant les produits générés hors des trains et les autres produits voyageurs.

EXAMEN DES ACTIVITÉS

CÉLÉBRER CANADA 150

Cette année, nous nous rassemblons pour célébrer le 150e anniversaire de la Confédération canadienne. Le chemin de fer a unifié notre pays, au propre comme au figuré, et la promesse d'une liaison d'un océan à l'autre a servi de catalyseur à l'unification des provinces il y a 150 ans. De nos jours, VIA Rail poursuit cette tradition de relier les gens à travers le Canada.

À titre de service ferroviaire national de passagers, VIA Rail participera cette année à de nombreuses activités d'envergure organisées par différents partenaires des quatre coins du Canada afin de renforcer le sentiment de fierté et d'appartenance ressenti par la population d'un bout à l'autre du pays. Ces projets et activités ont été choisis en raison de leur caractère rassembleur et du fait qu'ils mettent en valeur notre culture et favorisent la diversité. Le soutien global que procure VIA Rail à ces projets représente un investissement de plus de 2 millions de dollars en billets de train.

En février, nous avons tenu une conférence de presse à la gare d'Ottawa pour annoncer les détails de notre participation aux célébrations du 150e anniversaire du Canada. L'honorable Marc Garneau, ministre des Transports, Karen McCrimmon, députée fédérale de la circonscription de Kanata-Carleton et secrétaire parlementaire du ministre des Transports, David McGuinty, député fédéral de la circonscription d'Ottawa Sud, Jim Watson, maire d'Ottawa, et Yves Desjardins-Siciliano, président et chef de la direction de VIA Rail Canada, étaient présents à la gare pour l'annonce.

David McGuinty, député fédéral de la circonscription d'Ottawa Sud ; l'honorable Marc Garneau, ministre des Transports ; Jim Watson, maire d'Ottawa ; Karen McCrimmon, députée fédérale de la circonscription de Kanata-Carleton et secrétaire parlementaire du ministre des Transports ; Yves Desjardins-Siciliano, président et chef de la direction de VIA Rail Canada, lors de la conférence de presse du lancement des célébrations Canada 150.

LES VOITURES ET LOCOMOTIVES DE VIA RAIL SE REFONT UNE BEAUTÉ AUX COULEURS DE CANADA 150

Pour célébrer le 150e anniversaire de notre pays, VIA Rail a habillé une partie de sa flotte aux couleurs de Canada 150. En tout, 22 locomotives, 18 voitures de passagers et la voiture-salon Glen Fraser arborent les noms de quelques-unes des villes desservies par VIA Rail. Nous avons aussi décoré nos gares d'affiches et de bannières invitant les voyageurs à prendre part aux festivités. Cette campagne a mis à contribution le matériel roulant et l'infrastructure de VIA Rail pour promouvoir Canada 150 et encourager les gens à découvrir les beautés de notre grand pays.

PRENDRE LA VOIE DES CÉLÉBRATIONS !

VIA Rail participe à diverses activités de Canada 150 organisées aux quatre coins du pays, dont 10 projets Signature de Patrimoine Canada. Dans le cadre de notre partenariat avec Ottawa 2017, VIA Rail a organisé un voyage spécial en train qui a réuni médias, athlètes, spectateurs et gagnants du concours Red Bull Crashed Ice, une compétition d'ice cross au rythme très rapide qui se déroule au centre-ville d'Ottawa. Nous avons installé un stand sur place où les spectateurs pouvaient rencontrer Scott Croxall, l'athlète commandité par VIA Rail, et se faire prendre en photo vêtus de l'uniforme des athlètes Red Bull Crashed Ice.

Pour célébrer l'industrie de la musique canadienne, VIA Rail s'est associée avec Ottawa 2017 et l'Académie canadienne des arts et des sciences de l'enregistrement pour le week-end des prix JUNO à Ottawa et a pris à bord du JUNO Express plus de 450 finalistes, musiciens, membres des médias, fervents de musique, commanditaires, gagnants de concours et cadres supérieurs. Les spectacles à bord donnés par des finalistes tels Scott Helman, les Dirty Nil et les Lytics ont fait du #JunoExpress le troisième sujet le plus populaire sur Twitter au Canada ce jour-là. Ces trains nolisés spéciaux, un en provenance de Toronto et l'autre de Montréal, sont arrivés à la gare d'Ottawa, et leurs passagers ont été accueillis sur le tapis rouge par le maire de la ville, Jim Watson.

Tout au long de l'année, nous publierons aussi sur VIA Le Blogue du contenu spécial associé à Canada 150 pour découvrir les meilleurs endroits à visiter chaque mois pour prendre part aux célébrations, ainsi que des entrevues avec des Canadiens bien connus (comme le musicien Sam Roberts et le comédien Pierre-Luc Funk) à propos de leurs lieux de prédilection au Canada.

Finaliste au JUNO, Scott Helman, donnant un spectacle à bord du JUNO Express.

PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ DES GENRES ET LE LEADERSHIP FÉMININ

VIA Rail s'est engagée à promouvoir l'inclusion et l'égalité au sein de l'entreprise et de la société dans son ensemble. Nous sommes fiers de nous être associés à l'organisme À voix égales Canada afin de soutenir l'initiative Héritières du suffrage au niveau provincial et national. En février, VIA Rail a transporté plus de 50 jeunes femmes à l'Assemblée nationale du Québec pour souligner le 100e anniversaire de l'obtention du droit de vote des femmes et réfléchir aux avancées des femmes au sein du gouvernement ainsi qu'au chemin qui reste encore à parcourir. En février et en mars, 300 jeunes femmes ont voyagé à bord de nos trains pour se rendre à la Chambre des communes à Ottawa et discuter du statut de la femme.

Sonia Corriveau, chef, Transformation des affaires chez VIA Rail, a participé à un groupe d'experts avec Harjit Singh Sajjan, ministre de la Défense nationale, sur le rôle que peuvent jouer les femmes pour apporter des changements dans des secteurs à dominance masculine.

AIDER UNE NOUVELLE GÉNÉRATION À DÉCOUVRIR LE CANADA

VIA Rail a créé la carte-voyage Canada 150, un laissez-passer de 150 $ qui permet aux jeunes de 12 à 25 ans (et les étudiants à temps plein munis d'une carte étudiante internationale ISIC valide) de faire des déplacements illimités au Canada pendant tout le mois de juillet. L'intérêt pour cette initiative a été sans précédent ; plus de 4 000 cartes-voyage ont été vendues en moins de 36 heures. Dès que la carte-voyage a été publicisée sur le site Web de VIA Rail le 27 mars, les jeunes ont rapidement fait circuler la nouvelle sur les médias sociaux. Nous sommes sûrs que cet été, plus que jamais, de nombreux jeunes Canadiens partiront ensemble à la découverte de nouveaux lieux pour amasser une foule de souvenirs mémorables et partager notre fierté nationale.

LES PASSAGERS AVANT TOUT

RENOUVELER NOS MENUS

Au cours du premier trimestre, nous avons apporté de nombreux changements à nos menus des classes Économie et Affaires. À partir des commentaires de nos clients et de nos employés, nous avons simplifié les choix de repas légers et avons ajouté cinq repas, dont une boîte petit-déjeuner et une assiette de légumes variés. En classe Affaires, nous avons amélioré la recette de nos croissants et, sur les liaisons du Sud-Ouest de l'Ontario, nous avons remanié de nombreux menus qui ont été accueillie favorablement par la clientèle.

Certains des sandwichs qui ont été ajoutés au menu de la classe Économie. De g. à d. : sandwich à la viande fumée, croissant jambon-fromage, dinde et fromage suisse, ananas et jambon, ainsi que la salade de pâtes et légumes du chef.

AU SERVICE DE LA COMMUNAUTÉ

POURQUOI TU NE PRENDS PAS LE TRAIN ?

Cet hiver, nous avons poursuivi notre campagne marketing « Pourquoi tu ne prends pas le train ? » en présentant deux nouveaux clips vidéo de 15 secondes, ainsi que des versions raccourcies pour les médias sociaux. Ces clips encouragent les Canadiens à changer leurs habitudes hivernales. Nous avons publié des messages personnalisés et augmenté notre présence en ligne à l'approche de tempêtes afin de promouvoir le train comme moyen de transport hivernal. Nous avons aussi créé une campagne de publicités imprimées visant les voyageurs d'agrément, qui se moquait de la réticence des gens à changer leurs habitudes. La campagne est aussi parue dans des journaux et magazines électroniques.

VIA + CAA

Afin d'inciter les conducteurs à laisser leur voiture à la maison et à prendre le train les jours de tempête, VIA Rail et CAA Québec ont créé une publicité laissant place à l'improvisation du comédien Pierre-Yves Lord. Dans le clip, le comédien accompagne un agent de CAA parti remorquer des gens dont la voiture est tombée en panne ou s'est enfoncée dans un banc de neige. Ces images sont juxtaposées à d'autres montrant Pierre-Yves Lord se détendant dans le confort d'un train. Ce clip fait la promotion du train comme choix sensé pour les déplacements en hiver, surtout si l'on tient compte du rabais de 10 % que les membres de CAA obtiennent sur les billets de train. Le clip a connu une grande popularité sur Facebook, enregistrant plus de 115 000 visionnements.

MOBILITÉ DURABLE

La mobilité durable fait partie intégrante de notre identité et a toujours été au cœur de nos activités. Depuis la parution de notre premier rapport sur la mobilité durable faisant état de nos activités de 2015, nous ne cessons d'innover et de réinventer notre entreprise, en étant toujours axés sur la croissance. À nos yeux, la mobilité durable consiste à favoriser un réseau de transports plus vert au Canada en vue d'assurer la prospérité économique, d'améliorer la qualité de vie et d'offrir un plus grand nombre d'options de mobilité écoresponsables. Voici un bref aperçu de nos activités durant le trimestre qui s'inscrivent dans le cadre de nos piliers de la mobilité durable. Pour en savoir davantage à ce sujet, veuillez consulter le rapport intégral de 2016 sur la mobilité durable affiché sur notre site Web sous l'onglet « À propos de VIA », dans « Gouvernance et rapports ».

SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT SOCIOÉCONOMIQUE

ACCUEILLIR DE NOUVEAUX CANADIENS

Le 14 mars, 49 personnes originaires de 19 pays ont reçu leur citoyenneté canadienne à la gare de VIA Rail à Winnipeg. La cérémonie a été organisée par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, l'Institut pour la citoyenneté canadienne et VIA Rail. La Société est fière d'être l'hôte de cérémonies de remise des certificats de citoyenneté dans ses gares depuis 2015 dans le cadre d'une relation de longue date qu'elle entretient avec l'Institut et son programme de Laissez-passer culturel. Par l'entremise de cette collaboration, VIA Rail offre aux nouveaux citoyens et à leur famille qui sont membres du programme un rabais de 50 % sur le tarif le plus bas offert pour toutes les classes (sauf la classe Prestige du *Canadien*) durant leur première année suivant l'obtention de leur citoyenneté. Depuis la création de ce partenariat en 2012, près de 24 000 voyages ont été effectués, dont 500 durant le premier trimestre de 2017.

CÉLÉBRER NOS LANGUES OFFICIELLES

VIA Rail se conforme à la *Loi sur les langues officielles* et est fière d'offrir ses services en français et en anglais. Au cours du trimestre, VIA Rail a contribué à la promotion des communautés linguistiques minoritaires en prenant part à des événements qui soutiennent les deux langues officielles durant cette année charnière.

VIA Rail a renforcé sa collaboration avec la communauté anglophone du Québec en renouvelant son partenariat avec la conférence Les jeunes Québécois aux commandes. Ce projet triennal a été lancé par le Quebec Community Groups Network (QCGN) dans le but d'inclure les jeunes du Québec dans les festivités du cent cinquantième anniversaire du pays. Les participants ont discuté de l'identité canadienne, de questions sociales, environnementales et économiques, ainsi que du rôle du Canada dans le monde. VIA Rail a transporté à Ottawa les participants venus des quatre coins du Québec pour assister à la conférence.

VIA Rail a poursuivi son partenariat de 20 ans avec le Théâtre français de Toronto, qui célèbre son 50e anniversaire en 2017. La programmation du Théâtre français de Toronto met en lumière la culture francophone et met en scène des comédiens francophones de l'Ontario et du Québec.

RÉDUIRE NOTRE IMPACT ENVIRONNEMENTAL

RENOUVELER L'ACCRÉDITATION DE NOS CENTRES DE MAINTENANCE

VIA Rail a mis en place un système de gestion de l'environnement (SGE) pour ses centres de maintenance afin qu'ils disposent d'un cadre leur permettant de surveiller, d'évaluer et d'améliorer leur bilan environnemental. En 2016, nos centres de maintenance de Montréal, Vancouver et Winnipeg ont conservé leur accréditation SGE conformément à la norme internationale ISO 14001, et en janvier 2017, nos centres de maintenance de Vancouver et de Winnipeg ont renouvelé leur accréditation à la suite d'un audit de réenregistrement. Le centre de maintenance de Montréal fera l'objet d'un audit en mai 2017.

ÊTRE UN EMPLOYEUR DE CHOIX

RECONNAÎTRE L'EXCELLENCE CHEZ NOS EMPLOYÉS

Le mois de janvier a marqué le retour des prix Distinction de VIA Rail, un programme de reconnaissance des employés assorti de volets régional et national. Les prix régionaux sont décernés à des employés nommés par leurs pairs dans les catégories « Service cinq étoiles », « Excellence en maintenance », « Modèle de réussite » et « Esprit d'équipe ». En plus de souligner le travail exceptionnel d'employés, ces prix inspirent leurs collègues à suivre leur exemple. Lors des galas de reconnaissance de nos employés tenus en janvier 2017, nous avons décerné 16 prix Distinction à des employés remarquables.

Dans le cadre du volet national des prix Distinction, défi Innovation clientèle, on invitait tous les employés de VIA Rail à proposer des stratégies pour améliorer l'expérience client. Puisque maints employés transigent directement avec les clients, ils savent mieux que quiconque comment répondre aux besoins. Cette année, Justin Sutherland, chef à bord du *Canadien*, s'est vu décerner le prix pour les améliorations proposées à la cuisine à bord du train.

Yves Desjardins-Siciliano, président et chef de la direction, et Martin R. Landry, chef, Affaires commerciales, avec Zachary Wells (au centre), préposé principal aux services, gagnant du prix Distinction « Service cinq étoiles » pour la région du Centre du Canada.

PREMIERS SOINS EN SANTÉ MENTALE

VIA Rail s'est engagée à soutenir la santé psychologique et la sécurité en milieu de travail. Durant le trimestre, nous avons commencé à offrir le cours de premiers soins en santé mentale de la Commission de la santé mentale du Canada aux membres des comités de santé et de sécurité, aux gestionnaires, aux chefs de service, aux préposés aux services, ainsi qu'aux responsables dans les gares. Le curriculum porte entre autres sur les problèmes de consommation de substances, la dépression, les troubles anxieux et la psychose, ainsi que sur les premiers soins en cas de crise. Les participants ont appris à reconnaître les signes de problèmes de santé mentale tant chez eux, que chez leurs collègues, amis, membres de la famille, ainsi que chez les passagers. Ils ont aussi appris à soutenir les personnes qui sont aux prises avec un problème de santé mentale et à trouver un traitement approprié pour celles-ci, ainsi que des techniques pour réduire les préjudices associés à la maladie mentale.

Un groupe d'employés à Montréal venant de terminer leur cours sur les premiers soins en santé mentale.

PRIX

LA CAMPAGNE GAGNANTE « DÉJOUER L'HIVER »

Notre campagne « Déjouer l'hiver » a remporté l'Argent lors de la remise des prix Internationalist Awards for Innovative Media et a été finaliste au concours international Festival of Media dans deux catégories, soit « Best Use of Media to Support E-commerce » (meilleur usage des médias pour soutenir le commerce électronique) et « Best use of Geo-Location » (meilleur usage de la géolocalisation). Notre campagne « Pourquoi tu ne prends pas le train ? » s'est aussi distinguée et a été finaliste aux prix Créa qui récompensent les meilleures publicités au Québec.

LE PRÉSIDENT DE VIA RAIL DEVIENT LIEUTENANT-COLONEL HONORAIRE DU RÉGIMENT DE MAISONNEUVE

Yves Desjardins-Siciliano a été nommé lieutenant-colonel honoraire du Régiment de Maisonneuve et a accepté le mandat de contribuer au renforcement du lien entre la communauté militaire et la collectivité montréalaise, et de favoriser l'esprit de corps. Cette nomination témoigne du leadership dont fait preuve M. Desjardins-Siciliano en reconnaissant la valeur que peuvent apporter les militaires à la main-d'œuvre canadienne.

VIA RAIL RECONNUE POUR SON ENGAGEMENT AUPRÈS DES MILITAIRES

VIA Rail a été mise à l'honneur en tant que meilleur employeur au Québec par le Conseil de liaison des Forces canadiennes. Ce prix souligne notre soutien aux membres de la Réserve des Forces canadiennes et nos efforts pour les encourager à entrer au service de notre Société et à y rester. Au cours des dernières années, nous avons travaillé avec nos employés réservistes pour mettre en place une nouvelle politique de congé leur permettant de poursuivre leur entraînement militaire ou de prendre part à des missions temporaires durant des opérations militaires au Canada et à l'étranger. Nous avons également conclu plusieurs partenariats avec des programmes tels que le Programme d'aide à la transition de la Compagnie Canada et MISSION EMPLOI de Commissionnaires pour encourager un plus grand nombre d'anciens militaires et de réservistes à joindre nos rangs.

De g. à d. : Le président de VIA Rail accompagné des employés de VIA Rail qui sont d'anciens membres ou des réservistes des Forces canadiennes. De g. à d. : Sébastien Langlais (Maintenance), Janine Caron (Services juridiques), Jean-Samuel Plante (Gestion des relations avec la clientèle), Yves Desjardins-Siciliano, Denis Durand (Conseil d'administration), Jacques Fauteux (Relations avec les gouvernements et les collectivités), Lucie Tremblay (Sûreté de l'entreprise) et Michel Binette (TI).

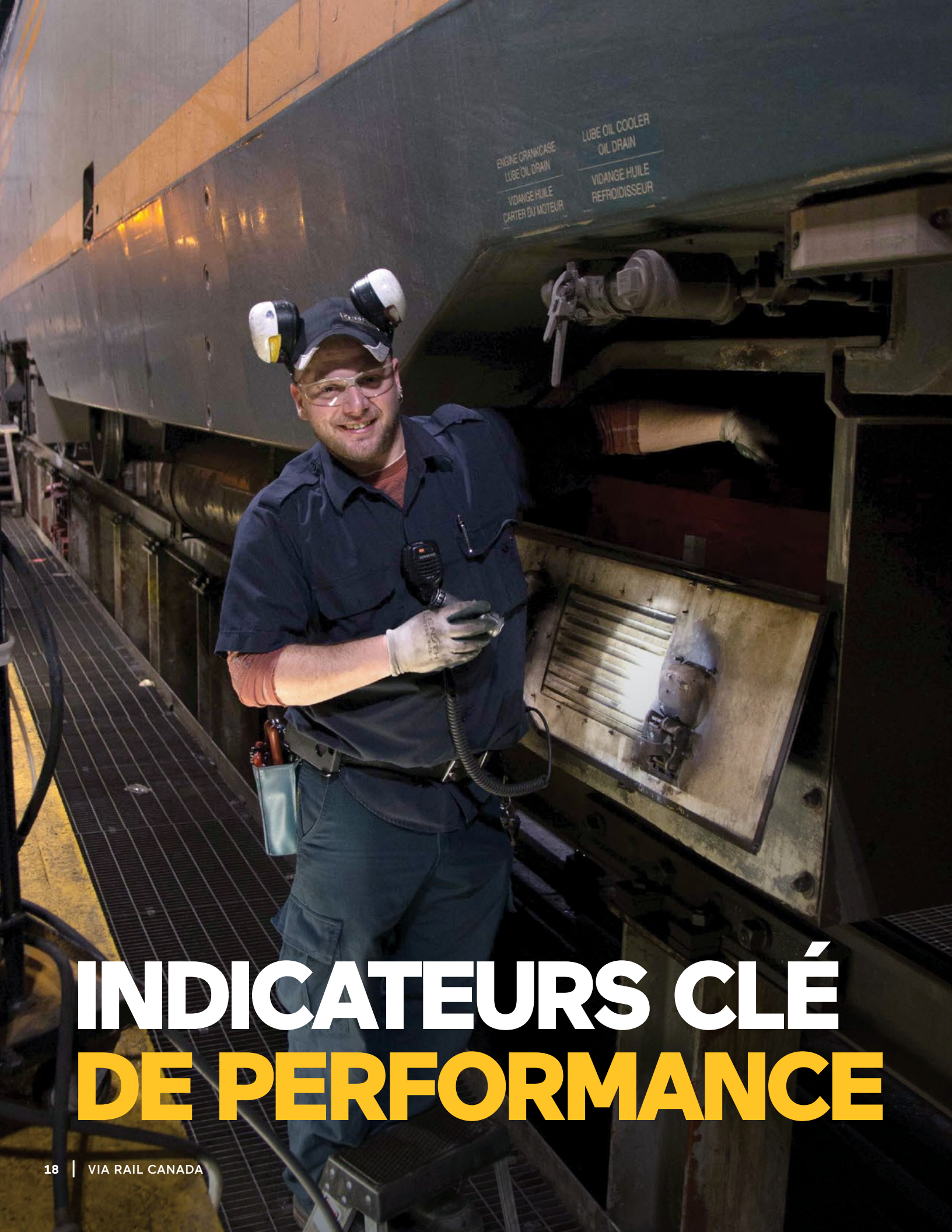

INDICATEURS CLÉ DE PERFORMANCE

VIA Rail utilise les indicateurs de performance ci-dessous, qui font partie intégrante de sa méthode LEAN. Pour obtenir des renseignements détaillés sur la performance financière et d'exploitation durant le trimestre, veuillez consulter la section « Commentaires et analyse de la direction ».

INDICATEURS CLÉ DE PERFORMANCE		Trimestres terminés le 31 mars		
INDICATEUR	**UNITÉ**	**T1 2017**	**T1 2016**	**Vs 2016**
CAPACITÉ DÉPLOYÉE (EN MILLIONS) Le nombre de sièges-milles disponibles (SMO) (1)	SMO	378	356	6,2 %
REVENUS TOTAUX / SMO (RSMO) Revenus totaux divisés par le nombre de sièges-milles offerts	cents	18,77	18,54	■
CHARGES TOTALES (2) / SMO (CSMO) Coûts d'opération totaux, divisés par le total des sièges-milles offerts	cents	37,81	38,03	■
RSMO / CSMO Revenus par siège-mille offerts, divisés par les coûts par siège-mille offert	%	49,6 %	48,7 %	■
PONCTUALITÉ La ponctualité des trains de VIA	%	77 %	79 %	■
PONCTUALITÉ - INFRASTRUCTURE DE VIA La ponctualité des trains de VIA sur la portion d'infrastructure dont VIA est propriétaire	%	93,6 %	95,7 %	■
INCIDENTS DE TRAIN Comprennent les déraillements, toute violation des règles cardinales, les excès de vitesse critiques, ou les violations des règles critiques entraînant des blessures aux passagers et/ou employés, ou des dommages au matériel roulant ou aux infrastructures d'une valeur de 25 000 dollars ou plus.	#	2	2	■
ASSIDUITÉ AU TRAVAIL Les heures totales d'absences par mois divisées par le total possible d'heures de travails par mois.	%	94,6 %	94,8 %	■

(1) Les sièges-milles sont le nombre de sièges mis en vente multiplié par le nombre de milles parcourus
(2) Les charges totales dans le tableau incluent les charges de retraite pour services courants, mais excluent les charges de retraite pour services passés

■ Performance égale ou supérieure au résultat de l'année dernière
■ Performance légèrement inférieure à l'objectif ou au résultat de l'année dernière (moins de 10 %)
■ Performance inférieure à l'objectif ou au résultat de l'année dernière (plus de 10 %)

GOUVERNANCE ET RESPONSABILITÉ

CONSEIL D'ADMINISTRATION

En date du 31 mars 2017, le conseil d'administration se composait d'une administratrice principale, du président et chef de la direction, ainsi que de sept administrateurs nommés par le gouvernement du Canada. Parmi ces huit administrateurs (hormis le président et chef de la direction), il y a autant d'hommes que de femmes. Chargé de superviser l'orientation et la gestion stratégiques de la Société, le conseil rend compte des activités de VIA Rail au Parlement par l'entremise de l'honorable Marc Garneau, ministre des Transports.

ASSEMBLÉES PUBLIQUES ET RAPPORTS

Trois réunions du conseil d'administration ont eu lieu au cours du premier trimestre de 2017. Les quatre comités du conseil se sont réunis au total six fois. Le taux d'assiduité moyen des administrateurs à l'ensemble de ces réunions a atteint 100 %. Au cours de cette période, les honoraires versés aux membres du conseil se sont chiffrés à 28 400 $.

ACCÈS À L'INFORMATION ET PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

VIA Rail est d'avis que l'ouverture et la transparence sont essentielles à l'établissement d'une relation de confiance avec ses clients, ses partenaires et le grand public. VIA Rail est assujettie à la *Loi sur l'accès à l'information* et à la *Loi sur la protection des renseignements personnels* depuis 2007. Depuis, nous n'avons cessé de progresser afin de communiquer nos informations pour répondre aux questions légitimes du public, des médias et de tous ceux et celles qui s'intéressent au fonctionnement de VIA Rail Canada. Au cours de ce premier trimestre, VIA Rail a reçu 17 demandes de renseignements, dont neuf étaient encore en traitement à la fin du trimestre.

FRAIS DE DÉPLACEMENT, D'ACCUEIL ET DE CONFÉRENCES

LES DÉPENSES SUIVANTES ONT ÉTÉ SOUMISES AU PREMIER TRIMESTRE 2017 AU TITRE DES DÉPLACEMENTS, DE L'ACCUEIL ET DES CONFÉRENCES	
Jane Mowat Administratrice principale du conseil d'administration	-
Yves Desjardins-Siciliano Président et chef de la direction	23 000 $
Conseil d'administration (8 membres)	44 500 $
Comité de la haute direction (9 membres)	7 500 $
Total pour les membres de la direction de VIA Rail (y compris les dépenses ci-dessus)	**285 000 $**

COMMENTAIRES ET ANALYSE DE LA DIRECTION

Voici le rapport d'examen de l'exploitation, du rendement et de la situation financière de VIA Rail Canada (VIA Rail) pour le trimestre clos le 31 mars 2017, comparativement au trimestre clos le 31 mars 2016. Il doit être lu parallèlement aux états financiers intermédiaires condensés et aux notes afférentes.

1. POINTS SAILLANTS FINANCIERS

Le tableau ci-dessous présente les éléments saillants de l'état du résultat global de la Société pour les trimestres clos le 31 mars 2017 et 2016, selon les Normes internationales d'information financière (IFRS).

	Trimestres terminés le 31 mars			
EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS	**2017**	2016	Var $	Var %
Produits voyageurs	**65,3**	60,2	5,1	8,5 %
Produits totaux	**70,5**	**65,7**	**4,8**	**7,3 %**
Charges d'exploitation totales	**173,5**	**155,6**	**17,9**	**11,5 %**
Perte d'exploitation	**103,0**	**89,9**	**(13,1)**	**(14,6 %)**
Financement d'opération du gouvernement du Canada	**75,9**	80,0	(4,1)	(5,1 %)
Amortissement du financement en capital reporté	**23,0**	19,1	3,9	20,4 %
Résultat net avant impôt sur les résultats	**(4,1)**	**9,2**	**(13,3)**	**(144,6 %)**
Recouvrement (charge d'impôt)	**(0,1)**	(0,2)	0,1	(50,0 %)
Résultat net du trimestre	**(4,2)**	**9,0**	**(13,2)**	**(146,7 %)**
Réévaluation des régimes à prestations définies	**(16,6)**	(90,2)	73,6	81,6 %
Résultat global total pour le trimestre	**(20,8)**	**(81,2)**	**60,4**	**74,4%**

La perte d'exploitation a crû de 13,1 millions de dollars comparativement à l'année précédente. Cette augmentation est attribuable à la diminution de 4,1 millions de dollars du déficit d'exploitation financé, et de l'augmentation de 17.2 millions de dollars des éléments non-financés.

2. COMPARAISON DES PERTES D'OPÉRATION SELON IFRS ET FINANCÉE

Le tableau suivant montre l'information sur les éléments non-financés qui sont exclus des résultats financés.

	Trimestres terminés le 31 mars			
EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS	**2017**	2016	Var $	Var %
RÉSULTATS - IFRS				
Perte d'exploitation	**103,0**	**89,9**	**13,1**	**14,6%**
ÉLÉMENTS NON FINANCÉS INCLUS DANS LA PERTE D'EXPLOITATION SELON IFRS				
Produits - ajustement pour points programme VIA préférence	**(0,4)**	(0,4)	0,0	0,0 %
CHARGES				
Dépréciation et amortissement/Pertes sur cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	**(23,4)**	(19,6)	(3,8)	(19,4 %)
Gain net (perte nette) non réalisée sur les instruments financiers dérivés	**(2,7)**	5,6	(8,3)	(148,2 %)
Autres	**(0,6)**	4,5	(5,1)	(113,3 %)
TOTAL - ÉLÉMENTS NON-FINANCÉS	**(27,1)**	(9,9)	(17,2)	173,7 %
Résultats financés				
Perte d'exploitation financée	**75,9**	**80,0**	**(4,1)**	**(5,1%)**

L'augmentation des charges de dépréciation et amortissement résulte en partie de la mise en service de nouveaux actifs, ainsi qu'à l'ajustement de la vie utile de certaines composantes d'équipements. L'augmentation de la perte non réalisée sur les instruments financiers dérivés reflète le plus grand écart entre les prix des contrats et la valeur marchande des contrats de couverture qui expirent après la fin du trimestre. L'augmentation des autres éléments non-financés est principalement due à l'augmentation de la portion non financée des avantages sociaux des employés.

3. POINTS SAILLANTS – ACTIVITÉS FINANCÉES

Le tableau suivant montre les résultats financiers de la Société, illustrant les activités qui ont été financées au cours du trimestre.

	Trimestres terminés le 31 mars			
EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS	**2017**	2016	Var $	Var %
Produits voyageurs	**65,7**	60,6	5,1	8,4 %
Produits totaux	**70,9**	**66,1**	**4,8**	**7,3 %**
Charges d'exploitation	**137,5**	130,3	7,2	5,5 %
Contributions de l'employeur aux avantages du personnel	**9,3**	15,8	(6,5)	(41,1 %)
Charges d'exploitation totales	**146,8**	**146,1**	**0,7**	**0,5 %**
Perte d'exploitation	**(75,9)**	**(80,0)**	**(4,1)**	**(5,1 %)**
Financement d'exploitation du gouvernement du Canada	**75,9**	**80,0**	**(4,1)**	**(5,1%)**

Produits totaux et sources de financement pour le trimestre :

T1 2017

48 % Produits totaux
52 % Financement d'exploitation par le gouvernement

T1 2016

45 % Produits totaux
55 % Financement d'exploitation par le gouvernement

Les prochains tableaux présentent les données financières pour les huit derniers trimestres. Cette information trimestrielle est fondée sur les activités financées. Les produits varient durant l'année, reflétant les variations saisonnières des activités (la plus forte demande pour les services survient l'été, au troisième trimestre).

Produits trimestriels

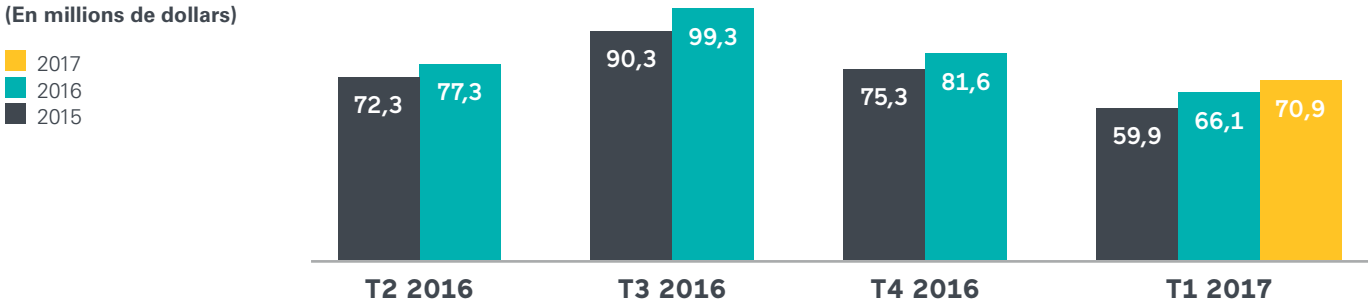

Charges d'exploitation trimestrielles

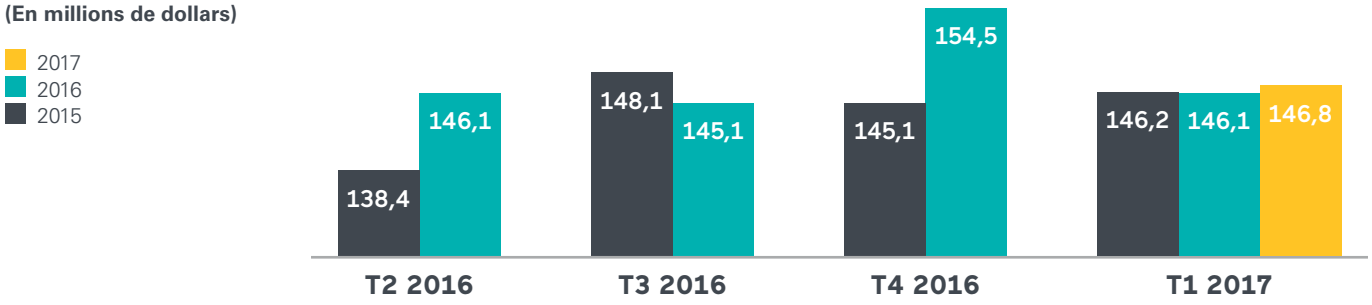

Déficit d'exploitation trimestriel

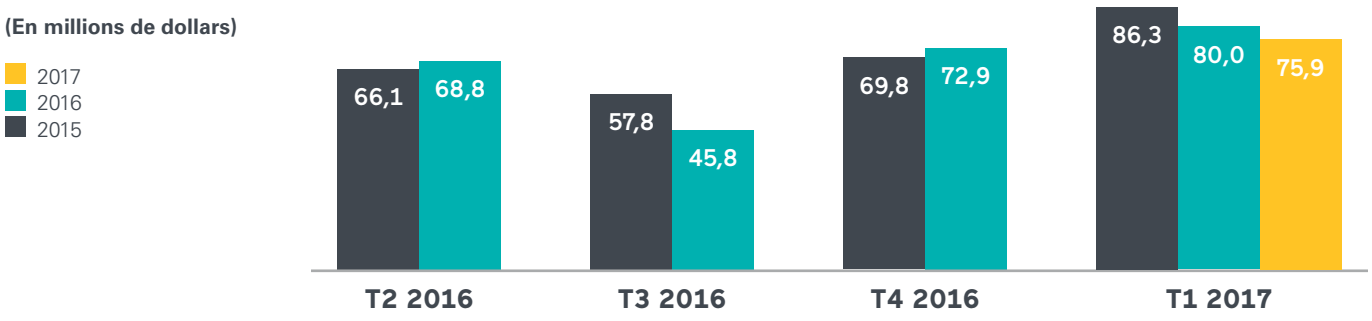

Les prochaines sections du document commentent les activités financées pour le trimestre clos le 31 mars 2017 (avant les activités non financées et les autres ajustements comptables), comparativement au trimestre clos le 31 mars 2016.

4. PRODUITS

Produits d'exploitation

	Trimestres terminés le 31 mars			
EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS	**2017**	2016	Var $	Var %
Produits voyageurs	**65,7**	60,6	5,1	8,4 %
Autres produits	**5,2**	5,5	(0,3)	(5,5 %)
Produits totaux	**70,9**	**66,1**	**4,8**	**7,3 %**

Les produits voyageurs totalisent 65,7 millions de dollars pour le trimestre, ce qui représente une augmentation de 8,4 pour cent par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La hausse est surtout liée aux produits supplémentaires générés en partie par l'augmentation de la capacité et les changements dans la gestion des cycles de train apportés dans le Corridor Est au deuxième semestre de 2016, ainsi qu'à la hausse des produits moyens dans les principaux services de train.

Les autres produits totalisent 5,2 millions de dollars pour le trimestre, ce qui représente une baisse de 5,5 pour cent par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette baisse durant le trimestre est attribuable en grande partie aux produits plus bas provenant de contrats exécutés pour des tiers.

a) Produits voyageurs

	PRODUITS VOYAGEURS (EN MILLIONS)				VOYAGEURS (EN MILLIERS)			
	Trimestres terminés le 31 mars				Trimestres terminés le 31 mars			
EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS	**2017**	2016	Var $	Var %	**2017**	2016	Var #	Var %
Corridor Est	**46,9**	42,2	4,7	11,1 %	**696,9**	640,6	56,3	8,8 %
Sud Ouest Ontario	**10,5**	10,4	0,1	1,0 %	**235,9**	235,9	0,0	0,0 %
Corridor Québec - Windsor	**57,4**	**52,6**	**4,8**	**9,1%**	**932,8**	**876,5**	**56,3**	**6,4%**
Océan	**1,5**	1,6	(0,1)	(6,3 %)	**14,4**	15,7	(1,3)	(8,3 %)
Canadien	**4,5**	4,2	0,3	7,1 %	**10,2**	10,4	(0,2)	(1,9 %)
Liaisons régionales	**0,7**	0,7	0,0	0,0 %	**11,8**	12,4	(0,6)	(4,8 %)
Non Corridor	**6,7**	**6,5**	**0,2**	**3,1%**	**36,4**	**38,5**	**(2,1)**	**(5,5%)**
Autres	**1,6**	1,5	0,1	6,7 %	**-**	-	-	-
TOTAL	**65,7**	**60,6**	**5,1**	**8,4%**	**969,2**	**915,0**	**54,2**	**5,9%**

Pour le trimestre :

- Les produits générés par le Corridor Est se sont accrus de 11,1 pour cent comparativement à l'année dernière, une hausse due en grande partie à l'augmentation du nombre de voyageurs (gain de 8,8 pour cent) ;
- Les produits dans le Sud-Ouest de l'Ontario ont augmenté de 1,0 pour cent, en raison de produits moyens plus élevés, tandis que l'achalandage est resté stable ;
- Les produits de l'*Océan* ont diminué de 6,3 pour cent par rapport au dernier exercice, en raison de la baisse de l'achalandage (8,3 pour cent), compensée en partie par une progression des produits moyens (2,2 pour cent) ;
- Les produits du *Canadien* sont en hausse de 7,1 pour cent par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Le rendement est attribuable à une hausse des produits moyens (9,2 pour cent), compensée en partie par une baisse de l'achalandage (1,9 pour cent) ;
- Les produits des services régionaux sont demeurés stables, la baisse de l'achalandage de 4,8 pour cent ayant été totalement compensée par l'amélioration des produits moyens.

5. CHARGES D'EXPLOITATION FINANCÉES

	Trimestres terminés le 31 mars			
EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS	**2017**	2016	Var $	Var %
Rémunération et avantages sociaux	**57,5**	54,1	3,4	6,3 %
Exploitation des trains et carburant	**31,4**	30,0	1,4	4,7 %
Perte (gain) réalisé sur les intruments financiers dérivés	**1,1**	2,7	(1,6)	(59,3 %)
Charge (recouvrement) d'impôt	**0,1**	0,2	(0,1)	(50,0 %)
Autres	**47,4**	43,3	4,1	9,5 %
Charges d'exploitation totales (avant contributions de l'employeur pour les avantages du personnel)	**137,5**	**130,3**	**7,2**	**5,5 %**
Contributions de l'employeur pour les avantages du personnel	**9,3**	15,8	(6,5)	(41,1 %)
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION FINANCÉES	**146,8**	**146,1**	**0,7**	**0,5 %**

T1 2017

- **39 %** Rémunération et avantages du personnel (57,5 M $)
- **6 %** Contributions de l'employeur aux avantages du personnel (9,3 M $)
- **21 %** Exploitation des trains et carburant (31,4 M $)
- **8 %** Gares et autres biens (11,6 M $)
- **6 %** Marketing et ventes (8,3 M $)
- **6 %** Matériel de maintenance (9,2 M $)
- **3 %** Coût des fournitures à bord des trains (4,1 M $)
- **11 %** Autres (15,4 M $)

T1 2016

- **37 %** Rémunération et avantages du personnel (54,1 M $)
- **11 %** Contributions de l'employeur aux avantages du personnel (15,8 M $)
- **21 %** Exploitation des trains et carburant (30,0 M $)
- **7 %** Gares et autres biens (10,8 M $)
- **6 %** Matériel de maintenance (9,1 M $)
- **2 %** Coût des fournitures à bord des trains (3,7 M $)
- **5 %** Marketing et ventes (6,8 M $)
- **11 %** Autres (15,8 M $)

Pour le trimestre :

- Les charges d'exploitation financées avant les cotisations de l'employeur pour les avantages du personnel ont augmenté de 5,5 pour cent et ont atteint 137,5 millions de dollars pour le trimestre. Cette augmentation est principalement attribuable aux éléments suivants :
  - Hausse de 3,4 millions de dollars de la charge pour la rémunération et les avantages, principalement attribuable à l'ajout de capacité et aux augmentations de salaire annuelles ;
  - Hausse des coûts d'exploitation des trains et du carburant, découlant de l'accroissement de la capacité et des augmentations contractuelles annuelles des frais d'accès aux voies ;
  - Hausse des coûts des services professionnels et des télécommunications données, attribuable en partie aux projets de technologie de l'information en nuage. Les coûts des services professionnels et des télécommunications données sont compris dans les autres charges d'exploitation.
  - Baisse de 1,6 million de dollars des pertes réalisées sur les instruments financiers dérivés. Ces pertes sont attribuables au fait que les prix courants du carburant étaient inférieurs aux prix des contrats. La baisse des pertes, comparativement au premier trimestre de 2016, s'explique par le fait que les pertes sur les contrats levés en 2016 ont été plus importantes que celles associées aux contrats levés pendant le trimestre.
- Les cotisations de l'employeur aux avantages du personnel ont diminué de 41,1 pour cent, principalement en raison de la baisse des cotisations pour services passés en fonction de l'amélioration de la solvabilité des caisses de retraite.

6. FINANCEMENT DU GOUVERNEMENT

	Trimestres terminés le 31 mars			
EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS	**2017**	2016	Var $	Var %
Financement d'exploitation	**75,9**	80,0	(4,1)	(5,1 %)
Financement en capital	**20,8**	22,1	(1,3)	(5,9 %)
Total du financement par le gouvernement du Canada	**96,7**	**102,1**	**(5,4)**	**(5,3 %)**

Le financement d'exploitation a diminué de 4,1 millions de dollars (5,1 pour cent) par rapport au trimestre correspondant de l'exercice antérieur. La baisse est principalement attribuable à la hausse des produits et une diminution dans les contributions de l'employeur pour les avantages du personnel, compensée en partie par la hausse des charges d'exploitation, tel qu'indiqué aux sections 2 et 3.

Le financement d'exploitation versé par le gouvernement, qui représente l'insuffisance des produits par rapport aux charges d'exploitation, est comptabilisé dans l'état du résultat net.

Le financement pour les dépenses en immobilisations est enregistré dans l'état de la situation financière à titre de financement reporté pour les dépenses en immobilisations. Il est amorti et comptabilisé à titre de produits sur les mêmes périodes que celles au cours desquelles les immobilisations corporelles et incorporelles auxquelles il se rapporte sont utilisées pour les activités de VIA Rail. La baisse du financement pour les dépenses en immobilisations découle du fait que les investissements en immobilisations ont été moins importants qu'au trimestre correspondant de l'exercice antérieur.

7. RÉSULTAT GLOBAL TOTAL

	Trimestres terminés le 31 mars			
EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS	**2017**	2016	Var $	Var %
Résultat net (perte)	**(4,1)**	9,1	(13,2)	(145,1 %)
Autres éléments du résultat global				
Réévaluations des régimes à prestations définies	**(16,6)**	(90,2)	73,6	(81,6 %)
Solde, fin de l'exercice	**(20,7)**	**(81,1)**	**60,4**	**(74,5%)**

En plus du résultat net pour le trimestre, la Société a comptabilisé une charge de 16,6 millions de dollars relativement aux réévaluations des régimes de retraite et d'avantages du personnel. Cette charge est attribuable au fait que les rendements générés par les actifs des régimes sont inférieurs à la charge associée à la variation de l'évaluation actuarielle du régime.

D'autres renseignements sur les régimes de retraite sont fournis à la note 13 des états financiers.

8. DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS

Les immobilisations corporelles (déduction faite de l'amortissement cumulé) se sont chiffrées à 1 259,6 millions de dollars en date du 31 mars 2017, ce qui représente une diminution de 2,5 millions de dollars par rapport au solde au 31 décembre 2016.

Investissements en immobilisation pour le trimestre

(En millions de dollars canadiens)

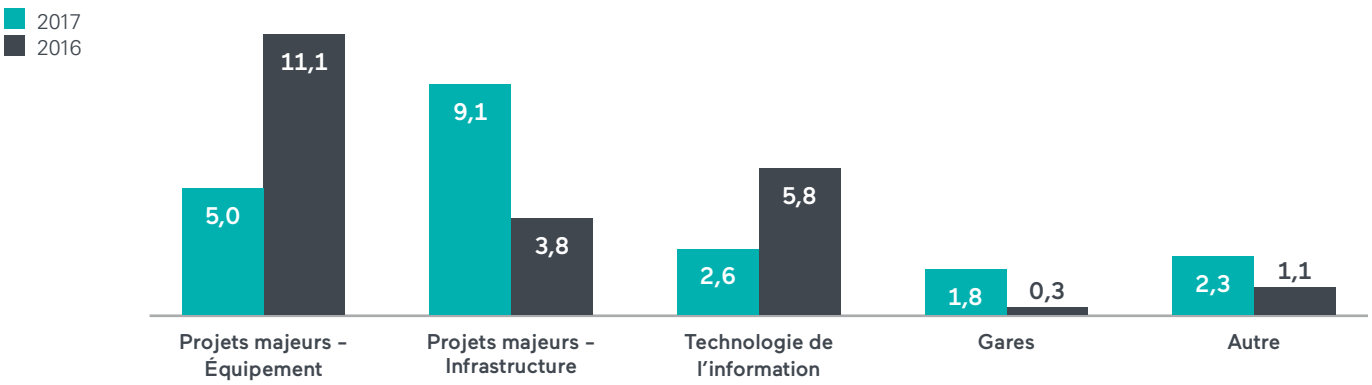

Les dépenses en immobilisations ont totalisé 20,8 millions de dollars pour le trimestre et consistaient principalement en :

- Des investissements de 11,7 M$ dans des projets d'infrastructures entre Montréal et Ottawa dans le cadre du programme d'infrastructures de 2014 ;
- Des investissements de 3,8 millions de dollars dans d'importants projets de matériel roulant, plus particulièrement dans le programme de modernisation du parc de voitures LRC ;
- Des investissements de 3,5 millions de dollars dans des équipements et des infrastructures pour les gares et les centres de maintenance, dans le cadre du programme du budget fédéral de 2016 ;
- Des investissements de 2,5 millions de dollars au cours du trimestre dans des projets de technologie de l'information, comme l'amélioration du système de réservation, le programme de gestion de l'identité et de l'accès et le programme de formation de ingénieurs de locomotive.

9. FLUX DE TRÉSORERIE ET SITUATION FINANCIÈRE

	Trimestres terminés le 31 mars			
EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS	**2017**	2016	Var $	Var %
Solde, début de l'exercice	**10,9**	9,3	1,6	17,2 %
Entrées (sorties) de fonds nettes générées par (utilisées pour) les activités d'exploitation	**4,7**	34,9	(30,2)	(86,5 %)
Entrées (sorties) de fonds nettes générées par (utilisées pour) les activités d'investissement	**(3,4)**	(21,2)	17,8	84,0 %
SOLDE, FIN DE L'EXERCICE	**12,2**	**23,0**	**(10,8)**	**(47,0 %)**

Le solde de trésorerie de la Société s'élevait à 12,2 millions de dollars au 31 mars 2017, ce qui représente 10,8 millions de dollars de moins qu'au 31 mars 2016. La baisse est attribuable à la variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement liés à l'exploitation, plus particulièrement la variation du financement d'exploitation à recevoir du gouvernement.

10. ANALYSE DES RISQUES (COMPARATIVEMENT AU 31 DÉCEMBRE 2016)

Cette section présente les principaux risques auxquels la Société est exposée et qui pourraient avoir des répercussions sur ses résultats financiers, et donne de l'information sur les risques pour lesquels la tendance ou l'état a changé par rapport au 31 décembre 2016.

Elle doit être lue parallèlement aux informations sur les risques présentées dans la section *Commentaires et analyse de la direction* au 31 décembre 2016, incluse dans le rapport annuel 2016.

Principaux risques dont la tendance a changé depuis le 31 décembre 2016 :

SÉCURITÉ DES VOYAGEURS, DES EMPLOYÉS ET DU PUBLIC			
NATURE DU RISQUE	**TENDANCE EN DATE DU 31 DÉCEMBRE 2016**	**NOUVELLE TENDANCE**	**NATURE DU CHANGEMENT DEPUIS LE 31 DÉCEMBRE 2016**
Des événements comme des collisions, des déraillements et des accidents impliquant des piétons peuvent avoir une incidence négative sur les produits. De tels événements ainsi que les nouvelles réglementations sur les passages à niveau peuvent également entraîner des coûts imprévus considérables pour la Société.			VIA Rail a reçu, dans le cadre du budget fédéral de mars 2017, une enveloppe pour les trois prochaines années, afin d'améliorer les passages à niveau, comme l'exige la nouvelle réglementation qui prendra effet en novembre 2021.

EN HAUSSE STABLE EN BAISSE

GOUVERNEMENT ET STRATÉGIE

NATURE DU RISQUE	TENDANCE EN DATE DU 31 DÉCEMBRE 2016	NOUVELLE TENDANCE	NATURE DU CHANGEMENT DEPUIS LE 31 DÉCEMBRE 2016
À titre de société d'État non mandataire, VIA Rail a des pouvoirs limités et elle dépend du crédit budgétaire que lui accorde annuellement le gouvernement pour financer ses activités et ses immobilisations et s'acquitter de ses obligations à l'égard des régimes de retraite. Un financement insuffisant constitue un risque pour la prestation efficace de ses services, de même que pour la planification et la mise en œuvre de ses stratégies à moyen et à long terme.			VIA Rail a reçu, dans le cadre du budget fédéral de mars 2017, la confirmation de ses enveloppes de financement pour les dépenses en immobilisations, les charges d'exploitation et les charges de retraite au titre des trois prochains exercices du gouvernement (jusqu'en mars 2020).

DISPONIBILITÉ, FIABILITÉ ET QUALITÉ DE L'INFRASTRUCTURE

Les services offerts par des chemins de fer hôtes se détériorent, ce qui nuit à la ponctualité, à la satisfaction de la clientèle et cause une augmentation des coûts d'exploitation.			La ponctualité s'est détériorée au cours du premier trimestre de 2017. Le *Canadien* a connu des retards considérables, comme en témoigne son taux de ponctualité de seulement 6 pour cent pour le trimestre. VIA continue de collaborer avec les chemins de fer hôtes pour résoudre les problèmes causant des retards et améliorer la ponctualité avant la période estivale de pointe.

EN HAUSSE

STABLE

EN BAISSE

Principaux risques dont la tendance est la même qu'au 31 décembre 2016

RISQUES	STATUT
Contribution des employés	
Génération de produits	
Coûts assujettis à des facteurs externes	
Qualité, disponibilité et fiabilité du matériel roulant	
Technologie de l'information	

EN HAUSSE STABLE EN BAISSE

11. PERSPECTIVES

Le rendement du premier trimestre a de nouveau été très favorable en ce qui concerne les produits générés par la combinaison d'une hausse de l'achalandage et d'une majoration des tarifs moyens. Cette croissance des produits a été constante, les produits ayant augmenté pendant douze trimestres consécutifs. Des efforts sont déployés afin de maximiser le potentiel des produits et d'accroître les produits en optimisant la capacité grâce à une meilleure rotation des trains et à une optimisation de la disponibilité de notre parc de voitures.

Bien qu'aucune annonce n'ait été faite par le gouvernement concernant les projets de renouvellement du parc de voitures et de voies dédiées pour lesquels VIA a présenté des cas d'affaires en décembre 2016, VIA a reçu la confirmation de ses enveloppes de financement pour les dépenses en immobilisations, les charges d'exploitation et les charges de retraite au titre des trois prochains exercices du gouvernement (jusqu'en mars 2020).

Ce financement permettra à VIA Rail de poursuivre les différentes initiatives permanentes visant à améliorer les services offerts aux clients, à maintenir le parc actuel dans un bon état de fonctionnement et à mettre à niveau les systèmes de technologie de l'information, ainsi que de continuer à mettre l'accent sur le contrôle des coûts et à optimiser l'efficience.

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION

TRIMESTRE TERMINÉ LE 31 MARS 2017

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers trimestriels conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'anomalies significatives.

La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans ce rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers trimestriels.

À notre connaissance, ces états financiers trimestriels non audités donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la Société à la date et pour les périodes visées dans les états financiers trimestriels.

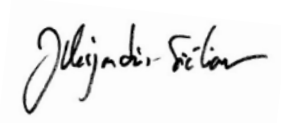

Yves Desjardins-Siciliano
Le président et chef de la direction

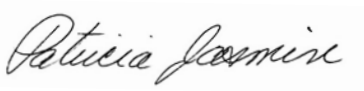

Patricia Jasmin, CPA, CA
La chef, Services financiers

Montréal, Canada
30 mai 2017

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS)	31 mars 2017	31 décembre 2016
ACTIFS COURANTS	*(non audités)*	*(audités)*
Trésorerie	**12 196 $**	10 861 $
Clients et autres débiteurs	**13 899**	11 428
À recevoir du gouvernement du Canada	**28 987**	22 593
Autres actifs courants	**3 998**	2 927
Instruments financiers dérivés (NOTE 7)	**758**	2 507
Stocks	**23 619**	24 112
Fonds de renouvellement des actifs	**7 780**	7 780
	91 237	82 208
ACTIFS NON COURANTS		
Immobilisations corporelles (NOTE 8)	**877 378**	879 060
Immobilisations incorporelles (NOTE 9)	**382 228**	383 075
Fonds de renouvellement des actifs	**873**	873
Actif au titre des avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages du personnel (NOTE 13)	**4 959**	4 151
	1 265 438	1 267 159
Total des actifs	**1 356 675 $**	1 349 367 $
PASSIFS COURANTS		
Comptes fournisseurs et charges à payer (NOTE 10)	**96 944 $**	102 409 $
Provisions (NOTE 11)	**13 343**	13 507
Instruments financiers dérivés (NOTE 7)	**7 959**	6 962
Produits reportés (NOTE 12)	**57 291**	39 483
	175 537	162 361
PASSIFS NON COURANTS		
Passif au titre des avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages du personnel (NOTE 13)	**93 034**	75 877
	93 034	75 877
Financement en capital reporté (NOTE 14)	**1 244 928**	1 247 163
DÉFICIT DE L'ACTIONNAIRE		
Capital-actions	**9 300**	9 300
Déficit accumulé	**(166 124)**	(145 334)
	(156 824)	(136 034)
Total des passifs et du déficit de l'actionnaire	**1 356 675 $**	1 349 367 $

Engagements (Note 17)

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers intermédiaires résumés.

Approuvé au nom du conseil,

Jane Mowat, CPA, CA
Administratrice principale et présidente du Comité de la vérification et des finances

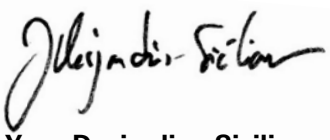

Yves Desjardins-Siciliano
Président et chef de la direction

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

Trimestres terminés le 31 mars (EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS) (NON AUDITÉS)	**2017**	2016
PRODUITS		
Voyageurs	**65 267 $**	60 209 $
Autres	**5 219**	5 477
	70 486	65 686
CHARGES		
Rémunération et avantages du personnel	**67 465**	65 661
Exploitation des trains et carburant	**31 431**	29 956
Gares et autres biens	**11 604**	10 850
Marketing et ventes	**8 311**	6 778
Matériel de maintenance	**9 228**	9 053
Coûts des fournitures à bord des trains	**4 109**	3 692
Taxes d'exploitation	**2 469**	2 643
Frais professionnels	**4 058**	2 674
Télécommunications	**4 525**	3 318
Amortissements (NOTES 8 ET 9)	**22 922**	19 470
Dépréciation et pertes (gains) sur cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles (NOTES 8 ET 9)	**451**	97
Perte nette (gain net) non réalisée sur les instruments financiers dérivés	**2 746**	(5 590)
Perte nette (gain net) réalisée sur les instruments financiers dérivés	**1 145**	2 747
Autres	**3 049**	4 288
	173 513	155 637
PERTE D'EXPLOITATION AVANT LE FINANCEMENT PAR LE GOUVERNEMENT DU CANADA ET LES IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT	**103 027**	89 951
Financement d'exploitation par le gouvernement du Canada (NOTE 6)	**75 850**	80 039
Amortissement du financement en capital reporté (NOTE 14)	**23 079**	19 162
Résultat net avant impôts sur le résultat	**(4 098)**	9 250
Recouvrement (charge) d'impôts	**(68)**	(214)
RÉSULTAT NET DE LA PÉRIODE	**(4 166)**	9 036
Autres éléments du résultat global		
Montants qui ne seront pas reclassifiés subséquemment au résultat net (déduction faite des impôts) :		
Réévaluations des régimes à prestations définies (NOTE 13)	**(16 624)**	(90 191)
	(16 624)	(90 191)
RÉSULTAT GLOBAL TOTAL DE LA PÉRIODE	**(20 790) $**	(81 155) $

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers intermédiaires résumés.

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

ÉTAT DES VARIATIONS DU DÉFICIT DE L'ACTIONNAIRE

Trimestres terminés le 31 mars (EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS) (NON AUDITÉS)	**2017**	2016
CAPITAL-ACTIONS	**9 300 $**	9 300 $
Déficit accumulé		
Solde au début de la période	**(145 334)**	(123 175)
Résultat net de la période	**(4 166)**	9 036
Autres éléments du résultat global de la période	**(16 624)**	(90 191)
Solde à la fin de la période	**(166 124)**	(204 330)
Total du déficit de l'actionnaire	**(156 824) $**	(195 030) $

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers intermédiaires résumés.

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Trimestres terminés le 31 mars (EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS) (NON AUDITÉS)	**2017**	2016
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Résultat net de la période	**(4 166) $**	9 036 $
Ajustements pour déterminer les flux de trésorerie nets générés par (utilisés pour) les activités d'exploitation :		
Amortissements (NOTES 8 ET 9)	**22 922**	19 470
Dépréciation et pertes (gains) sur cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles (NOTES 8 ET 9)	**451**	97
Amortissement du financement en capital reporté (NOTE 14)	**(23 079)**	(19 162)
Revenu d'intérêts	**(85)**	(110)
Perte nette (gain net) non réalisée sur les instruments financiers dérivés	**2 746**	(5 590)
Charge au titre des avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages du personnel (NOTE 13)	**8 996**	10 057
Contributions de l'employeur au titre des avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages du personnel (NOTE 13)	**(9 271)**	(15 819)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (NOTE 15)	**6 194**	36 886
Fonds nets générés par (utilisés pour) les activités d'exploitation	**4 708**	34 865
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Financement en capital (NOTE 14)	**20 844**	22 128
Fluctuation du financement en capital à recevoir du gouvernement du Canada	**656**	(17 806)
Variation des comptes fournisseurs et charges à payer des projets en capital	**(4 114)**	(3 492)
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles (NOTES 8 ET 9)	**(20 844)**	(22 128)
Intérêts reçus	**85**	110
Fonds nets générés par (utilisés pour) les activités d'investissement	**(3 373)**	(21 188)
TRÉSORERIE		
Augmentation (diminution) de la période	**1 335**	13 677
Solde au début de la période	**10 861**	9 318
Solde à la fin de la période	**12 196 $**	22 995 $
REPRÉSENTÉ PAR :		
Encaisse	**12 196 $**	22 995 $
	12 196 $	22 995 $

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers intermédiaires résumés.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

POUR LA PÉRIODE TERMINÉE LE 31 MARS 2017 (NON AUDITÉS)

1. AUTORISATION ET OBJECTIFS

VIA Rail Canada Inc. est une société d'État nommée à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Elle fut constituée en 1977 en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. Le siège social de la Société est situé au 3 Place Ville-Marie, Montréal (Québec). La Société s'emploie à être une voie sensée pour les voyageurs avec une mission de placer les passagers avant tout et de se dépasser constamment pour leur offrir une expérience de voyage plus sensée et plus sécuritaire à travers le Canada. La Société utilise l'infrastructure ferroviaire appartenant à d'autres sociétés de chemin de fer et dépend de celles-ci pour le contrôle de la circulation des trains.

La Société est assujettie à une directive (C.P. 2013-1354) qui a été émise le 9 décembre 2013 en vertu des articles 89.8 et 89.9 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Selon cette directive, la Société doit obtenir l'approbation du Conseil du Trésor avant de fixer les conditions d'emploi de ses employés non syndiqués qui ne sont pas nommés par le gouverneur en conseil. La Société confirme qu'elle a rencontré les exigences de la directive.

En juillet 2015, la société a reçu une directive (C.P. 2015-1114) en vertu de l'article 89(1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques* pour harmoniser ses politiques, lignes directrices et pratiques de dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements avec les politiques, directives et instruments connexes sur les dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements du Conseil du Trésor, d'une manière qui est conforme à ses obligations légales, et pour rendre compte de la mise en œuvre de cette directive dans son prochain plan d'entreprise. La Société confirme qu'elle a rencontré les exigences de la directive.

La Société n'est pas mandataire de Sa Majesté. Elle est assujettie aux impôts sur le résultat.

La Société a un seul secteur d'exploitation, le transport de voyageurs et les services connexes au Canada. Les activités de la Société sont considérées comme étant saisonnières puisque l'achalandage et les revenus augmentent durant l'été et à la période des fêtes.

Ces états financiers ont été approuvés et autorisés pour publication par le conseil d'administration le 30 mai 2017.

2. BASE DE PRÉSENTATION

a) Déclaration de conformité

L'article 83 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* stipule que la plupart des sociétés d'État mères doivent préparer et rendre public un rapport financier trimestriel pour les périodes ouvertes à compter du 1er avril 2011, et que ce rapport doit être conforme à la *Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État*.

Ces états financiers intermédiaires résumés non audités ont été préparés conformément à l'IAS 34 - *Information financière intermédiaire*. Ces états financiers intermédiaires résumés doivent être lus conjointement avec les états financiers audités de la Société de l'exercice clos le 31 décembre 2016 qui ont été préparés selon les IFRS.

b) Monnaie fonctionnelle et de présentation

Ces états financiers intermédiaires résumés sont présentés en dollars canadiens, qui est la monnaie fonctionnelle de la Société. Toutes les informations financières sont présentées en dollars canadiens et ont été arrondies au millier près pour les états financiers intermédiaires résumés et au million près dans les notes aux états financiers intermédiaires résumés.

3. CONVENTIONS COMPTABLES IMPORTANTES

Les principales conventions comptables appliquées pour ces états financiers intermédiaires résumés non audités sont présentées dans la Note 3 afférente aux états financiers annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

4. SOURCES PRINCIPALES D'INCERTITUDE RELATIVES AUX ESTIMATIONS ET JUGEMENTS IMPORTANTS

En appliquant les conventions comptables, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui influent sur les montants présentés comme actifs et passifs ainsi que les produits et les charges, et sur la présentation des éléments de passifs éventuels à la date des états financiers.

Ces estimations et hypothèses sous-jacentes sont régulièrement révisées et se fondent sur l'expérience passée et d'autres facteurs, incluant les attentes liées à des événements futurs qui sont considérées comme raisonnables étant donné les circonstances.

Les révisions d'estimations comptables sont prises en compte dans la période au cours de laquelle l'estimation a été révisée ainsi que dans les périodes futures. L'incertitude reliée à ces jugements, estimations et hypothèses pourraient nécessiter des ajustements significatifs à la valeur comptable dans les exercices futurs pour les actifs et passifs correspondants. Les principales sources d'incertitude relative aux estimations et les hypothèses sont présentées dans la Note 4 des états financiers annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

5. MODIFICATIONS FUTURES DE CONVENTIONS COMPTABLES

IFRS 9 - *Instruments financiers* - En Juillet 2014, l'IASB a publié la version finale de la norme IFRS 9, qui remplace la norme IAS 39 - *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, et toutes les versions précédentes de la norme IFRS 9. IFRS 9 comprend des directives révisées sur le classement et l'évaluation des instruments financiers, y compris un nouveau modèle prévu pour le calcul des dépréciations des actifs financiers et les nouvelles exigences de la comptabilité de couverture. Il reprend également les directives sur la comptabilisation et la décomptabilisation des instruments financiers de la norme IAS 39.

La norme est applicable de façon rétrospective pour les périodes annuelles commençant le 1 janvier 2018 et l'application anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'impact de la norme sur ses états financiers.

IFRS 15 - *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* - La norme énonce comment et quand les produits doivent être comptabilisés et exige des entités qu'elles présentent davantage d'information pertinente pour les utilisateurs. La norme, qui remplace IAS 18 - *Produits des activités ordinaires*, IAS 11 - *Contrats de construction*, et d'autres interprétations connexes, s'applique à pratiquement tous les contrats avec les clients, à l'exception des contrats qui sont couverts par d'autres IFRS, notamment IAS 17 - *Contrats de location*.

La norme est applicable de façon rétrospective, soit selon une approche rétrospective complète ou selon une approche modifiée, pour les périodes annuelles commençant le 1 janvier 2018 et l'application anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'impact de la norme sur ses états financiers.

5. MODIFICATIONS FUTURES DE CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

IFRS 16 - *Contrats de location* - En Janvier 2016, l'IASB a publié une nouvelle norme pour remplacer la précédente norme IAS 17 - *Contrats de location*. La nouvelle norme exige que les contrats de location soient enregistrés au bilan d'un preneur comme actifs et passifs, fournit plus de transparence et améliore la comparabilité entre les sociétés. La comptabilisation par le bailleur demeure similaire à la pratique courante, c'est-à-dire les bailleurs continuent de classer les contrats de location comme des contrats de location-financement et location simple.

La norme est applicable pour les exercices ouverts à compter du 1 janvier 2019 et l'application anticipée est permise pour les sociétés qui appliqueront également IFRS 15 - *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*. La Société n'a pas l'intention d'appliquer de façon anticipée IFRS 16. Les impacts de l'application d'IFRS 16 n'ont pas encore été déterminés.

6. RAPPROCHEMENT DE LA PERTE D'EXPLOITATION AU FINANCEMENT PAR LE GOUVERNEMENT

La Société reçoit son financement du gouvernement du Canada basé principalement sur ses besoins en trésorerie. Les éléments constatés à l'état du résultat global d'une période peuvent être financés par le gouvernement du Canada au cours d'une période différente. Par conséquent, la Société présente une perte d'exploitation avant le financement par le gouvernement différente pour la période, selon la méthode utilisée soit la méthode du financement par le gouvernement ou la méthode des IFRS. Ces écarts sont les suivants :

	Trimestres terminés le 31 mars	
(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	**2017**	2016
Perte d'exploitation avant le financement par le gouvernement du Canada et les impôts sur le résultat	**103,0**	90,0
Postes nécessitant des (générant des) fonds d'exploitation :		
Charge (recouvrement) d'impôts sur le résultat	**0,1**	0,2
Postes (ne nécessitant pas des) ne générant pas des fonds d'exploitation :		
Amortissements	**(22,9)**	(19,5)
Dépréciation et (pertes) gains sur cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	**(0,5)**	(0,1)
Excédent des contributions sur les charges au titre des avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages du personnel	**0,3**	5,8
Gains nets (pertes nettes) non réalisés sur les instruments financiers dérivés	**(2,7)**	5,6
Ajustement pour les courus de rémunération	**(0,9)**	(1,5)
Autres	**(0,5)**	(0,5)
Financement d'exploitation par le gouvernement du Canada	**75,9**	80,0

7. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

La Société utilise des swaps de marchandises dans le cadre desquels les parties échangent des paiements en espèces en fonction des variations du prix de la marchandise (i.e. huile à chauffage) par rapport au prix sur lequel nous nous sommes entendus. La Société utilise aussi des contrats de change à terme qui constituent des ententes contractuelles visant à acheter ou à vendre des dollars américains à une date ultérieure et à un taux spécifié. Ces ententes sont liées aux swaps de marchandises.

À la fin de la période, la juste valeur des instruments financiers dérivés est comme suit :

	31 mars 2017		31 décembre 2016	
SWAPS DE MARCHANDISES	**Quantité nominale de référence (milliers de gallons américains)**	**Juste valeur en $ CAN (millions)**	Quantité nominale de référence (milliers de gallons américains)	Juste valeur en $ CAN (millions)
Actif	**4 032**	**0,6**	8 064	2,0
Passif	**11 928**	**7,6**	10 080	6,4

Au 31 mars 2017, les swaps de marchandises libellés en dollars américains ont un prix fixe par gallon américain entre 1,770 et 2,705 dollars américains et les swaps de marchandises libellés en dollars canadiens ont un prix fixe par gallon américain entre 1,890 et 2,283 en dollars canadiens (31 décembre 2016 : entre 1,770 et 2,705 en dollars américains et entre 1,890 et 2,283 en dollars canadiens). Les dates de maturité varient respectivement de 2017 à 2019 et de 2017 à 2019 (31 décembre 2016 : 2017 à 2019). Ces instruments financiers ont un échéancier de règlement mensuel.

	31 mars 2017		31 décembre 2016	
CONTRATS DE CHANGE À TERME	**Quantité nominale de référence (milliers de gallons américains)**	**Juste valeur en $ CAN (millions)**	Quantité nominale de référence (milliers de gallons américains)	Juste valeur en $ CAN (millions)
Actif	**2,9**	**0,2**	7,3	0,5
Passif	**6,5**	**0,4**	15,0	0,6

Au 31 mars 2017, les taux des contrats de change à terme sont entre 1,156 et 1,382 en dollars américains (31 décembre 2016 : entre 1,156 et 1,389) et les dates de maturité sont de 2017 à 2019 (31 décembre 2016 : 2017 à 2019). Ces instruments financiers ont un échéancier de règlement mensuel.

Total des montants comptabilisés dans l'état de la situation financière :

	31 mars 2017	31 décembre 2016
	Juste valeur en $ CAN (millions)	Juste valeur en $ CAN (millions)
Total Actif	**0,8**	2,5
Total Passif	**8,0**	7,0

8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	1 janvier 2017	Additions	Dispositions	Transferts	31 mars 2017
Coût :					
Terrains	17,0	-	-	-	**17,0**
Matériel roulant	935,2	-	(2,4)	2,1	**934,9**
Bâtiments de maintenance	166,1	-	-	0,2	**166,3**
Gares et installations	126,8	-	-	0,2	**127,0**
Infrastructures (propriété de la Société)	255,8	-	-	0,3	**256,1**
Améliorations locatives	84,4	-	-	0,1	**84,5**
Machinerie et équipement	25,1	-	-	0,1	**25,2**
Matériel informatique	35,4	-	-	0,1	**35,5**
Autres immobilisations corporelles	6,6	-	-	0,1	**6,7**
Projets en cours de réalisation	30,9	14,9	-	(3,2)	**42,6**
Coût total	1 683,3	14,9	(2,4)	-	**1 695,8**
Amortissement et dépréciation cumulés :					
Matériel roulant	469,6	10,2	(1,9)	-	**477,9**
Bâtiments de maintenance	119,3	0,5	-	-	**119,8**
Gares et installations	42,5	1,2	-	-	**43,7**
Infrastructures (propriété de la Société)	82,0	2,0	-	-	**84,0**
Améliorations locatives	46,6	0,8	-	-	**47,4**
Machinerie et équipement	18,0	0,3	-	-	**18,3**
Matériel informatique	23,9	1,0	-	-	**24,9**
Autres immobilisations corporelles	2,3	0,1	-	-	**2,4**
Total de l'amortissement et dépréciation cumulés	804,2	16,1	(1,9)	-	**818,4**
Valeur nette totale	879,1	(1,2)	(0,5)	-	**877,4**

9. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	1 janvier 2017	Additions	Dispositions	Transferts	31 mars 2017
Coût :					
Logiciels (NOTE 1)	102,6	-	-	2,4	**105,0**
Droits d'accès aux infrastructures	426,5	-	-	-	**426,5**
Autres actifs intangibles	4,4	-	-	-	**4,4**
Projets en cours de réalisation	13,4	5,9	-	(2,4)	**16,9**
Coût total	546,9	5,9	-	-	**552,8**
Amortissement et dépréciation cumulés :					
Logiciels	71,1	3,9	-	-	**75,0**
Droits d'accès aux infrastructures	90,9	2,8	-	-	**93,7**
Autres actifs intangibles	1,8	0,1	-	-	**1,9**
Total de l'amortissement et dépréciation cumulés	163,8	6,8	-	-	**170,6**
Valeur nette totale	383,1	(0,9)	-	-	**382,2**

Note 1 - Représentent principalement des logiciels développés à l'interne.

10. COMPTES FOURNISSEURS ET CHARGES À PAYER

Les comptes fournisseurs et charges à payer incluent ce qui suit :

(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	31 mars 2017	31 décembre 2016
Salaires à payer et courus	**38,5**	39,4
Comptes fournisseurs et charges à payer - Immobilisations	**17,2**	21,4
Comptes fournisseurs et charges à payer - Autres	**33,6**	33,7
Fournisseurs et charges à payer classés comme Autres passifs financiers	**89,3**	94,5
Impôts sur le capital, impôts sur le résultat et autres taxes à payer	**5,1**	4,8
Déductions à la source	**2,5**	3,1
Total fournisseurs et charges à payer	**96,9**	102,4

11. PROVISIONS

Le solde des provisions est composé des éléments suivants :

(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	1 janvier 2017	Charge (utilisée)	Reprise (utilisée)	Reprise (inutilisée)	31 mars 2017
Coûts environnementaux (NOTE A)	0,3	-	-	-	**0,3**
Litiges et réparations d'équipement (NOTE B)	13,2	1,1	(1,1)	(0,2)	**13,0**
Total provisions	13,5	1,1	(1,1)	(0,2)	**13,3**

a) Coûts environnementaux

La Société a enregistré une provision de 0,3 million de dollars (31 décembre 2016 : 0,3 million de dollars) reliée à des déversements de carburant.

b) Litiges et réparations d'équipement

Dans le cours normal de son exploitation, la Société fait l'objet de réclamations et de poursuites judiciaires. Le moment du règlement de ces réclamations dépend, dans une large mesure, du rythme de la négociation avec les différentes contreparties et les autorités judiciaires. La Société ne peut estimer de façon fiable le moment du règlement de ces réclamations.

Également, la Société doit assumer des frais de réparations d'équipement suite à des accidents ou autres incidents causant des dommages aux locomotives ou aux voitures de train. La plupart de ces réclamations de réparations d'équipement sont réglées dans un délai de 3 à 18 mois à compter de la date d'initiation, en fonction des procédures utilisées pour régler ces réclamations.

Ces événements sont sujets à plusieurs incertitudes. La direction a constitué, dans les comptes visés, des provisions qu'elle juge suffisantes et est d'avis que la résolution de telles éventualités ne devrait pas avoir d'incidence défavorable importante sur la situation financière de la Société.

12. PRODUITS REPORTÉS

Les produits reportés incluent ce qui suit :

(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	31 mars 2017	31 décembre 2016
Ventes de billets à l'avance	**34,9**	18,3
Cartes cadeaux	**1,5**	1,7
Transactions non monétaires	**2,9**	2,0
VIA Préférence (NOTE 1)	**17,5**	17,0
Autres	**0,5**	0,5
Total	**57,3**	39,5

Note 1 : Les produits reportés reliés aux points du programme de fidélisation sont évalués sur une base régulière à partir de la juste valeur des prix pour les billets de train (niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs, c'est-à-dire sur des données concernant l'actif ou le passif, autres que les cours du marché actif (non ajustés), qui sont observables directement ou indirectement).

13. AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI ET AUTRES AVANTAGES DU PERSONNEL

La Société offre des régimes de retraite ayant une composante à prestations définies (capitalisée) et une composante à cotisations définies. La Société offre également des avantages postérieurs à l'emploi non capitalisés, incluant des assurances médicales et vie à la retraite et des avantages long terme aux employés tel que des prestations auto-assurées versées au titre d'indemnisation des accidents de travail, des indemnités d'invalidité de longue durée ainsi que la continuité de la couverture des avantages sociaux pour les employés en congé d'invalidité de longue durée.

Régimes de retraite

Les régimes de retraite de la Société sont administrés conformément aux lois fédérales applicables, comme la *Loi sur les normes de prestations de pension* et la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Les régimes de retraite relèvent de la compétence du Bureau du surintendant des institutions financières Canada.

Tous les participants à des régimes de retraite ont droit au régime à prestations définies. Les dispositions de retraite varient pour un groupe d'employés syndiqués embauchés à compter du 1er janvier 2014.

Employés, autres que certains employés syndiqués embauchés à compter du 1 janvier 2014

Les prestations de retraite sont fondées sur les années de service et le salaire moyen des cinq meilleures années consécutives de fin de carrière.

Chaque année, les prestations de retraite connaissent une augmentation correspondant à 50 pour cent de la hausse de l'indice des prix à la consommation pour les 12 mois terminés en décembre. L'augmentation annuelle est plafonnée à 3 pour cent.

Les participants cotisent un pourcentage fixe de leurs revenus au régime de retraite, tandis que la Société fournit le montant nécessaire pour maintenir un niveau de financement adéquat, comme dicté par la réglementation en vigueur. Les régimes de retraite peuvent devoir prendre des mesures pour compenser tout déficit de financement et de solvabilité en modifiant le taux de cotisation de la Société et des participants. De plus, des cotisations supplémentaires de la part de la Société peuvent être requises si ces règles ne sont pas respectées. Le comité d'investissement est responsable des politiques d'investissement concernant les actifs du fonds.

Certains employés syndiqués embauchés à compter du 1 janvier 2014

i) Composante à prestations définies

Les prestations définies selon la formule réduite sont fondées sur les années de service et le salaire moyen des cinq meilleures années consécutives de fin de carrière. Chaque 1 avril suivant le troisième anniversaire de la date de départ à la retraite, les prestations de retraite seront indexées à un taux correspondant à 50 pour cent de la hausse de l'indice des prix à la consommation, jusqu'à concurrence de 3 pour cent, mais uniquement si le régime est en situation de surplus.

Les contributions nécessaires pour maintenir un niveau de financement adéquat de la composante à prestations définies sont entièrement versées par la Société. Les cotisations de la Société varient selon la situation financière du régime, tel que déterminé par l'actuaire du régime et en conformité avec les exigences réglementaires en matière de financement des régimes de retraite.

Le comité d'investissement est responsable des politiques d'investissement concernant les actifs du fonds.

ii) Composante à cotisations définies

Les contributions des participants à la composante à cotisations définies sont obligatoires et représentent 4 pour cent de leur salaire. Des contributions facultatives à la composante à cotisations définies peuvent être faites par les participants jusqu'à un maximum de 3 pour cent de leur salaire. La contribution de la Société est égale à 50 pour cent des cotisations facultatives des participants et ne peut pas dépasser les maximums calculés basés sur la somme de l'âge du participant et ses années de service.

La prestation de retraite est basée sur l'accumulation de fonds dans le compte individuel d'épargne-retraite de la composante à cotisations définies.

Les participants ont le contrôle sur les décisions d'investissement et assument le risque d'investissement.

13. AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI ET AUTRES AVANTAGES DU PERSONNEL (SUITE)

a) Composante à prestations définies des régimes de retraite et régimes de prestations postérieurs à l'emploi

Les hypothèses financières et démographiques utilisées pour déterminer les évaluations actuarielles des régimes de retraite sont les mêmes que les hypothèses présentées aux états financiers annuels de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 à l'exception du taux d'actualisation utilisé pour déterminer les obligations au titre des prestations définies qui a été diminué à 3,60 pour cent (31 décembre 2016 : 3,80 pour cent) ainsi que le taux d'actualisation utilisé pour déterminer le coût des prestations définies qui a été diminué à 3,80 pour cent (31 décembre 2016 : 4,00 pour cent).

Les hypothèses financières et démographiques utilisées pour déterminer les évaluations actuarielles des régimes de prestations postérieurs à l'emploi sont les mêmes que les hypothèses présentées aux états financiers annuels de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 à l'exception du taux d'actualisation utilisé pour déterminer le coût des prestations définies qui a été diminué à 3,90 pour cent (31 décembre 2016 : 4,10 pour cent). Le taux d'actualisation utilisé pour déterminer l'obligation au titre des prestations postérieures à l'emploi demeure inchangé.

Selon ces évaluations actuarielles et les prévisions au 31 mars, les principaux résultats des évaluations sont les suivants :

(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	Composante à prestations définies des régimes de retraite		Régimes de prestations postérieurs à l'emploi	
	31 mars 2017	31 décembre 2016	**31 mars 2017**	31 décembre 2016
OBLIGATION AUTITRE DES PRESTATIONS DÉFINIES :				
Solde au début de la période	**2 298,1**	2 223,3	**21,7**	19,7
Coût des services	**6,6**	26,1	**0,1**	0,4
Coût des services passés	**-**	4,7	**-**	-
Charge d'intérêts	**20,6**	88,3	**0,2**	0,8
Cotisations des salariés	**3,3**	13,4	**-**	-
Prestations versées	**(32,4)**	(120,5)	**(0,1)**	(0,6)
Effet des changements aux hypothèses démographiques	**-**	-	**-**	(0,1)
Effet des changements aux hypothèses financières	**59,2**	58,6	**-**	0,7
Effet des ajustements reliés à l'expérience	**-**	4,2	**-**	0,8
Solde à la fin de la période	**2 355,4**	2 298,1	**21,9**	21,7
JUSTE VALEUR DES ACTIFS DES RÉGIMES :				
Solde au début de la période	**2 267,2**	2 223,6	**-**	-
Revenu d'intérêts	**20,3**	87,4	**-**	-
Rendement des actifs des régimes (excluant le revenu d'intérêts)	**42,6**	33,7	**-**	-
Cotisations de l'employeur	**8,0**	31,9	**0,1**	0,6
Cotisations des salariés	**3,3**	13,4	**-**	-
Prestations versées	**(32,4)**	(120,5)	**(0,1)**	(0,6)
Charges administratives	**(0,7)**	(2,3)	**-**	-
Solde à la fin de la période	**2 308,3**	2 267,2	**-**	-
Actif net (passif net) au titre des prestations définies	**(47,1)**	(30,9)	**(21,9)**	(21,7)

b) Avantages du personnel à long terme

Les hypothèses financières et démographiques utilisées pour déterminer les évaluations actuarielles des avantages du personnel à long terme sont les mêmes que les hypothèses présentées aux états financiers annuels de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 à l'exception du taux d'actualisation utilisé pour déterminer le coût des prestations qui a augmenté à 3,40 pour cent (31 décembre 2016 : 3,30 pour cent). Le taux d'actualisation utilisé pour déterminer l'obligation au titre des prestations postérieures à l'emploi demeure inchangé.

Selon ces évaluations actuarielles et les prévisions au 31 mars, les principaux résultats pour les prestations auto-assurées versées au titre de l'indemnisation des accidents du travail ainsi que les autres régimes d'avantages du personnel à long terme sont les suivants :

(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	**31 mars 2017**	31 décembre 2016
OBLIGATION AU TITRE DES AVANTAGES DU PERSONNEL À LONG TERME :		
Solde au début de la période	**18,5**	21,9
Coût des services	**0,8**	4,8
Charge d'intérêts	**0,1**	0,8
Prestations versées	**(1,0)**	(4,4)
Effet des changements aux hypothèses démographiques	**-**	(1,1)
Effet des changements reliés à l'expérience	**-**	(3,5)
Solde à la fin de la période	**18,4**	18,5
JUSTE VALEUR DES ACTIFS DES RÉGIMES :		
Solde au début de la période	**-**	-
Cotisations de l'employeur	**1,0**	4,4
Prestations versées	**(1,0)**	(4,4)
Solde à la fin de la période	**-**	-
Passif net au titre des avantages du personnel à long terme	**(18,4)**	(18,5)

13. AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI ET AUTRES AVANTAGES DU PERSONNEL (SUITE)

c) Autres avantages du personnel à long terme

Les autres avantages du personnel à long terme incluent les prestations de sécurité d'emploi administrées par diverses conventions collectives. Ces prestations sont constatées lorsque le fait à l'origine de l'obligation se produit et représentent les hypothèses les plus probables de la direction quant à la valeur actualisée des paiements futurs prévus aux employés syndiqués.

Les variations des autres avantages du personnel à long terme sont expliquées ci-dessous :

(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	31 mars 2017	31 décembre 2016
OBLIGATION AU TITRE DES AUTRES AVANTAGES DU PERSONNEL À LONG TERME :		
Solde au début de la période	**0,6**	1,1
Coût des services	**0,2**	0,1
Prestations versées	**(0,2)**	(0,6)
Solde à la fin de la période	**0,6**	0,6
JUSTE VALEUR DES ACTIFS :		
Solde au début de la période	**-**	-
Cotisations de l'employeur	**0,2**	0,6
Prestations versées	**(0,2)**	(0,6)
Solde à la fin de la période	**-**	-
Passif net au titre des autres avantages du personnel à long terme	**(0,6)**	(0,6)

d) Sommaire des régimes de retraite, des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages du personnel à long terme comptabilisés aux états financiers

Total des montants comptabilisés dans l'état de la situation financière :

(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	31 mars 2017	31 décembre 2016
Actifs :		
Composante à prestations définies des régimes de retraite	**5,0**	4,2
Passifs :		
Composante à prestations définies des régimes de retraite	**(52,1)**	(35,1)
Régimes de prestations postérieurs à l'emploi	**(21,9)**	(21,7)
Régimes d'avantages du personnel à long terme	**(18,4)**	(18,5)
Régimes des autres avantages du personnel à long terme	**(0,6)**	(0,6)
Total passifs	**(93,0)**	(75,9)

Total des montants comptabilisés dans l'état du résultat global :

	Trimestres terminés le 31 mars	
(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	**2017**	2016
Charges d'exploitation :		
Composante à prestations définies des régimes de retraite	**7,6**	8,2
Régimes de prestations postérieurs à l'emploi	**0,3**	0,2
Régimes d'avantages du personnel à long terme	**0,9**	1,5
Régimes des autres avantages du personnel à long terme	**0,2**	0,2
Total	**9,0**	10,1

Ces charges d'exploitation sont incluses au poste « Rémunération et avantages du personnel' » dans l'état du résultat global.

	Trimestres terminés le 31 mars	
(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	**2017**	2016
Autres éléments du résultat global :		
Composante à prestations définies des régimes de retraite	**(16,6)**	(90,2)
Total	**(16,6)**	(90,2)

14. FINANCEMENT EN CAPITAL REPORTÉ

Le financement en capital reporté représente le solde non amorti du financement utilisé pour l'acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles.

(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	31 mars 2017	31 décembre 2016
Solde au début de la période	**1 247,2**	1 263,1
Financement gouvernemental pour les immobilisations corporelles et incorporelles (incluant le coût des terrains)	**20,8**	86,4
Amortissement du financement en capital reporté	**(23,1)**	(102,3)
Solde à la fin de la période	**1 244,9**	1 247,2

15. VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS CAISSE DU FONDS DE ROULEMENT

	Trimestres terminés le 31 mars	
(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	2017	2016
Clients et autres débiteurs	**(2,5)**	0,6
Financement d'exploitation à recevoir du gouvernement du Canada	**(7,1)**	18,0
Autres actifs courants	**(1,1)**	(0,8)
Stocks	**0,5**	3,9
Comptes fournisseurs et charges à payer	**(1,2)**	0,2
Provisions	**(0,2)**	1,5
Produits reportés	**17,8**	13,5
Total	**6,2**	36,9

16. RISQUES FINANCIERS

Les instruments financiers de la Société sont exposés aux mêmes risques qui ont été présentés dans les états financiers annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2016.

17. ENGAGEMENTS

Le tableau suivant présente les engagements contractuels de la Société qui ne sont pas inclus dans l'état de la situation financière :

(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	31 mars 2017				31 décembre 2016
	Total des engagements	**À moins d'un an**	**De un à cinq ans**	**Plus de cinq ans**	Total des engagements
ENGAGEMENTS LIÉS AUX OPÉRATIONS :					
Baux opérationnels non résiliables (NOTE A) :					
Preneur	**30,2**	3,6	14,9	11,7	31,1
Total	**30,2**	3,6	14,9	11,7	31,1
ENGAGEMENTS LIÉS AUX PROJETS EN CAPITAL :					
Bâtiments de maintenance	**1,3**	1,3	-	-	1,0
Gares et installations	**4,1**	4,1	-	-	1,8
Infrastructure	**2,7**	2,7	-	-	-
Matériel informatique	**2,1**	2,1	-	-	-
Autres	**0,4**	0,4	-	-	8,3
Total	**10,6**	10,6	-	-	11,1
Total des engagements	**40,8**	14,2	14,9	11,7	42,2

a) La Société a conclu des contrats de location simple principalement en ce qui a trait aux installations, à l'entretien de la voie ferrée et au matériel informatique. Les plus importants contrats de location sont des contrats de location résiliables pour les gares de Montréal et de Toronto assortis d'une durée de 10 ans et de 49 ans, respectivement, sans option de renouvellement ainsi qu'un contrat de location non résiliable d'une durée de 10 ans assorti d'une option de renouvellement pour le siège social de Montréal. Les paiements au titre de la location augmentent afin de refléter le taux d'inflation usuel.

En 2017, un montant de 4,1 millions de dollars (31 mars 2016 : 4,0 millions de dollars) a été comptabilisé en charge en lien avec les contrats de location d'immeuble.

b) Tel que mentionné à la Note 1, la Société a conclu des contrats de service pour l'utilisation des voies et le contrôle de l'exploitation des trains expirant le 31 décembre 2018. Aucun montant n'est inclut dans le tableau ci-haut relativement à ces contrats puisque les montants d'engagement fluctuent en fonction de l'utilisation annuelle des voies.

c) La Société a fourni des lettres de crédit d'une institution bancaire d'une valeur totale approximative de 25,9 millions de dollars (31 décembre 2016 : 27,2 millions de dollars) à diverses commissions provinciales d'indemnisation des accidents du travail, à titre de garantie pour les paiements futurs.

VIARAIL.CA